

**www.e-rara.ch**

**L' instruction du roy, en l'exercice de monter à cheval**

**Pluvinel, Antoine de**

**Amsterdam, M.DC.LXVI. [1666]**

**ETH-Bibliothek Zürich**

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-51090>

Premiere partie.

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

I

L'INSTRVCTION  
DV ROY,  
EN L'EXERCICE  
DE MONTER A CHEVAL.

Par Messire ANTOINE DE PLUVINEL, Escuyer  
principal de sa Majesté.

PREMIERE PARTIE.

LE ROY.

**M**ONSIEUR le Grand, puis que mon  
aage & ma force me permettent de conten-  
ter le desir que j'ay, il y a long-temps, d'ap-  
prendre à bien mener un cheval pour m'en  
servir, soit à la teste de mes Armées, ou sur  
la Carriere, pour les actions de plaisir: Je veux en sça-  
voir non seulement ce qui m'est necessaire comme Roy,  
mais aussi ce qu'il en faut pour atteindre à la perfection  
de cét exercice: afin de cognoistre parmy tous ceux de  
mon Royaume les plus dignes d'estre estimez.

MONSIEUR LE GRAND.

SIRE, vostre Majesté a raison de souhaitter passionné-  
ment d'apprendre le plus beau, & le plus necessaire de  
tous les exercices qui se pratiquent au monde, non seu-  
lement pour le corps, mais aussi pour l'esprit; comme  
Monsieur de Pluvinel luy donnera parfaictement à en-  
tendre, estant tres-aise de ce qu'il a encor assez de vigueur  
pour enseigner à vostre Majesté, la perfection de ceste  
science.

A

LE

LE ROY.

Je ne doute nullement de ce que vous m'asseurez, c'est pourquoy, Monsieur de Pluvinel, dites moy ce qu'il faut faire pour avoir parfaite cognoissance de la Cavalerie. Et premierement, esclairez moy de ce que Monsieur le Grand me vient de dire, que cét exercice n'est pas seulement necessaire pour le corps, mais aussi pour l'esprit.

PLUVINEL.

SIRE, je loüe Dieu de voir que V. M. continuë dans la loüable coustume que j'ay jusques icy remarquëe d'elle, qui est de sçavoir parfaitement tout ce qu'elle desire entreprendre, & avoir entiere cognoissance de ce qui se presente devant elle. Qui me fait esperer qu' allant tousiours continuant ce genereux dessein, la France se verra comblée du plus grand heur & felicité qu'elle sçauroit desirer, estant commandée par le plus grand, & plus vertueux Monarque qui aye porté ce tiltre dans le monde. Or SIRE, pour contenter vostre loüable curiosité, elle remarquera, s'il luy plaist, que toutes les sciences, & les arts que les hommes traittent par raison, ils les apprennent en repos, sans aucun tourment, agitation, ny apprehension quelconque : Leur estant permis, soit en la presence, ou en l'absence de celuy qui les enseigne, d'estudier en leur particulier ce que leur maistre leur aura enseigné, sans estre inquietez dequoy que ce soit. Mais en l'exercice de la Cavalerie, il n'en est pas de mesmes : car l'homme ne le peut apprendre, qu'en montant sur un cheval, duquel il faut qu'il se resolve de souffrir toutes les extravagances qui se peuvent attendre d'un animal irraisonnable, les perils qui se rencontrent parmy la cholere, le desespoir, & la lascheté de tels animaux, jointe aux apprehensions d'en ressentir les effects. Toutes  
lesquel-

lesquelles choses ne se peuvent vaincre ny éviter, qu'avec la cognoissance de la science, la bonté de l'esprit, & la solidité du jugement : lequel faut qu'il agisse dans le plus fort de tous ces tourmens ; avec la mesme promptitude, & froideur, que fait celuy qui assis dans son cabinet, tasche d'apprendre quelque chose dans un livre. Tellement que par là, vostre Majesté peut cognoistre tres-clairement, comme quoy ce bel exercice est utile à l'esprit, puis qu'elle l'instruict, & l'accoustume d'exécuter nettement, & avec ordre, toutes ces fonctions, parmy le tracas, le bruiet, l'agitation, & la peur continue du peril, qui est comme un acheminement, pour le rendre capable de faire ces mesmes operations parmy les armes, & au milieu des hazards qui s'y rencontrent ; y ayant encores une chose tres-digne de remarquer, & tres-necessaire pour les grands Roys : C'est que la plupart des hommes, & mesmes ceux qui sont destinez pour leur enseigner la vertu, les flattent le plus souvent : mais si en cette science, je voulois flatter V. M. j'aurois la honte qu'un animal sans raison m'accuseroit de faux devant elle, & par consequent d'infidelité : c'est pourquoy afin que je n'encoure cet inconvenient, elle ne trouvera mauvais, s'il luy plaist, si en la reprenant je dis la verité. Quand à ce qui touche le profit que le corps reçoit au continuel usage de cet exercice, c'est qu'outre qu'il oblige l'homme à vivre sobrement & reiglement, il le rend libre en toutes ses parties, le fait éviter toutes sortes d'excez & de desbauches, qui pourroient troubler sa santé, sçachant bien estre impossible à celuy qui ressent la moindre incommodité en sa personne, de pouvoir entreprendre quoy que ce soit, à cheval de bonne grace, ny autrement.

MONSIEVR LE GRAND.

SIRE, je suis bien aise de quoy Monsieur de Pluvinel

## L' I N S T R U C T I O N

nel fait remarquer à V. M. que j'ay eu raison de l'asseurer, que luy seul la pouvoit dignement entretenir de tout ce qui concerne la parfaite cognoissance de la Cavalerie. Je m'asseure que la continuation de son entretien luy en rendra encores plus de certitude, & qu'il luy donnera l'intelligence si entiere de tout ce qu'elle luy demandera, qu'il la rendra aussi parfaite que luy, non en l'usage, qui ne s'acquiert qu'avec une tres-longue pratique, mais en la Theorie.

L E R O Y.

Je croy que si j'ay bien appris ces deux premiers poincts, je pourray faire le semblable au reste. C'est pourquoy, Monsieur de Pluvinel, passons outre, & me dites par où vous voudriez commencer à former vostre Escolier.

P L U V I N E L.

S I R E, il est besoin que V. M. sçache qu'encores que la pluspart des hommes soient capables de faire quelque chose en toutes sortes d'exercices, & mesmes en celuy-cy, neantmoins les uns plus que les autres y sont propres, & particulièrement ceux auxquels Dieu a donné un bon esprit, & un corps bien proportionné & agile.

L E R O Y.

Quelle taille trouvez-vous la plus commode pour bien reüssir à ce que vous desirez ?

P L U V I N E L.

S I R E, Je ferois volontiers election des hommes de moyenne taille, en ce qu'ils sont fermes, legers, libres, les aydes plus justes & vigoureuses, donnant par ce moyen plus de plaisir au cheval. Les grands ne sont pas ordinairement fermes, & n'ont tant de justesse : par consequent  
le

le cheval ne prend pas tant de plaisir à manier sous eux. Car c'est une maxime, que le cheval doit prendre plaisir à manier, ou autrement le Chevalier & luy ne sçauroient rien faire de bonne grace. Les petits hommes sont les plus fermes, mais aussi c'est tout ce qu'ils ont, car leurs aydes ne donnent pas grande crainte quand il est nécessaire. Le cheval ayant ce sentiment, ne s'employe pas avec la vigueur requise, & le plus souvent quand il est besoin du chastiment, il ne le reçoit pas tel qu'il devoit: tellement que trouvant un Chevalier de moyenne taille, avec les qualitez que j'ay dites, il peut atteindre facilement à la perfection, comme je m'assure que fera vostre Majesté, pour peu de peine qu'elle aye agreable d'y prendre, ayant en elle tout ce qui est nécessaire pour arriver à ce but. Mais pource qu'il luy doit suffire de sçavoir seulement (en ce qui concerne la pratique) tirer de bonne grace d'un cheval dressé tout ce que vos Escuyers luy auront appris pour vostre service, soit pour la guerre, ou pour le plaisir de la carriere, V. M. se contentera, s'il luy plaist, de ne se travailler le corps que jusques à ce point. Mais en ce de la Theorie, afin d'avoir parfaicte cognoissance de ceux qui parmy vostre Noblesse seront les plus dignes d'estre estimez de V. M. j'approuve le desir qu'elle a d'en sçavoir toutes les particularitez, & dis que celuy auquel la nature a donné liberalement toutes les graces que j'ay declarées, doit commencer à y chercher quelque ornement de bienfiance: ce qui se fait par les habits les plus propres à l'exercice qu'il desire faire, soit à pied, soit à cheval, non seulement pour ce qui concerne la propreté, mais la commodité.

LE R O Y.

Comme quoy faut-il que l'homme estant à cheval soit habillé ?

B

P L U.

## P L U V I N E L.

Je ne desire point, SIRE, adstraindre personne à s'habiller autrement qu'à sa fantaisie, d'autant que tout homme de bon jugement cherchera tousjours, & trouvera assurement ce qui fera de la bienfiance; & en pratiquant, rencontrera sa commodité. Mais d'autant que le long usage que j'ay en l'exercice duquel je parle, m'a fait recognoistre la commodité & incommodité qu'il y a dans les habits de diverses façons; Je conseille à celuy qui y prendra plaisir, de ne porter jamais de chapeau pesant, ny qui aye le bord trop large, pour éviter le danger, qu'un cheval incommode en maniant ne le face tomber, ou l'oblige d'y porter souvent la main: lesquelles choses, contre la bienfiance qui n'y seroit gardée, embrouillent le Chevalier & divertissent l'esprit de ce qu'il doit, & la main de l'espée ou de la houffine de faire son office. Il ne faut jamais aussi que le Chevalier soit sans plume: les jupes, roupilles, ou collets, ont meilleure grace à cheval que les pourpoints: comme aussi les fraises plus que les rabats. Pour les chausses il n'y en a point de plus commodes ny de plus propres que celles à bandes sans bourelet, pourveu qu'elles ne soient pas trop longues, afin que la cuisse du chevalier se voye, & qu'elle se trouve juste dans la selle, pour facilement faire sentir les aydes à son cheval. Il faut les bas d'attache, & les bas à botter qui ne soient trop larges dessus; les bottes doivent estre de cuir aisé & molet, soit vache deliée ou fort marroquin: les genoüillieres un peu longues, assez estroittes, & que la place du genoüil y soit aisée. Que la cousture qui les separe d'avec la jambe, soit à droit fil, mais plus haute derriere de trois doigts que par devant, parce que la greve de la jambe en paroistra plus longue & plus belle: il ne faut pas que la tige soit courte, afin qu'elle  
plisse

plisse un peu par le bas : il est besoin que le pied soit carré ou large par le bout , d'autant qu'outre la commodité , il a meilleure grace , remplissant mieux l'estrier , lequel s'en portera plus juste. Quant aux esperons , les mieux tournez sont ceux que l'on appelle à la Dampville , de l'invention de feu Monsieur le Connestable. Je n'approuve point les grandes molettes , mais celles qui ont six pointes rondes & poinctuës en forme de quille , chacune d'un travers de doigt de long. Et pour dire en un mot , ( S I R E ) je desirerois que mon Escolier fust vestu de mesme façon que Monsieur de Belle-garde vostre grand Escuyer , que voilà pres de V. M. qui sert en vostre Cour de miroir & de vertueux modele à pied & à cheval, à tous les plus propres & curieux chevaliers.

L E R O Y.

Venons à l'instruction de vostre Escolier. Que desirez-vous premierement de luy ?

P L U V I N E L.

Qu'il soit bel homme de cheval.

L E R O Y.

Quelle difference faictes-vous d'un bel homme de cheval à un bon homme de cheval ?

P L U V I N E L.

Je la fais tres-grande , ( S I R E ) car encorcs qu'il soit bien mal-aisé d'estre bon homme de cheval , sans estre bel homme à cheval : neantmoins on peut estre bel homme à cheval , sans estre bon homme de cheval : d'autant qu'il suffit d'estre bien placé sur le cheval depuis la teste jusques aux pieds , pour se faire dire bel homme de cheval , & celuy qu'on aura veu en ceste posture cheminant  
seule-

seulement au pas , se pourra dire beau ; & s'il a assez de fermeté pour souffrir un plus rude maniment en gardant sa belle posture , il acquerra tousjours reputation de bel homme de cheval , quand mesmes le cheval ne feroit rien qui vaille , quoy que bien dressé : Car si l'homme garde tousjours sa bonne posture , on accusera plustost son cheval que luy , & n'y aura que les tres-sçavants qui reconnoistront d'où vient la faute ; d'autant que la plupart ne peuvent pas s'imaginer qu'un homme puisse estre ferme , & en bonne posture , sans estre bon homme de cheval. Comme aussi pour bien faire & acquerir la perfection de la science, il faut commencer, continuer, & finir par la bonne posture du Chevalier : pource qu'il y a bien plus de plaisir de voir un bel homme de cheval ignorant en la science, qu'un tres-sçavant de mauvaise grace. Mais pour estre parfaitement bon homme à cheval , il faut sçavoir par pratique & par raison, la maniere de dresser toutes sortes de chevaux à toutes sortes d'airs & de maneges ; connoistre leurs forces , leurs inclinations , leurs habitudes , leurs perfections & imperfections , & leur nature entierement ; sur tout cela faire agir le jugement, pour sçavoir à quoy le cheval peut estre propre , afin de n'entreprendre sur luy que ce qu'il pourra executer de bonne grace : & ayant cette cognoissance , commencer, continuer , & achever le cheval avec la patience , & la resolution , la douceur , & la force requise , pour arriver à la fin où le bon homme de cheval doit aspirer ; lesquelles qualitez se rencontrant en un homme , on le pourra veritablement estimer bon homme de cheval.

## L E R O Y.

Avant que de m'enquerir des moyens en particulier , pour rendre le bon homme de cheval , je desire que vous me faciez entendre comme quoy il faut estre  
placé

placé pour acquerir cette qualité de bel homme de cheval?

P L U V I N E L.

S I R E , en vous discourant sur ce fait, je croy estre à propos de vous en monstrier la preuve , que je ne puis prendre sur un sujet plus digne que celuy de Monsieur le Marquis de Termes , que j'ose asseurer à V. M. avoir toutes les parties requises au bel & bon homme de cheval, lesquelles (S I R E) je seray bien aise que vous puissiez imiter , estant celuy de tous ceux que je cognoisse , qui outre la perfection qu'il a acquise , est le plus poly en l'exercice dont je parle. Le voicy donc approcher à cheval, tout à propos, de vostre Majesté.

*Figure  
re 2.*

L E R O Y.

Monsieur de Termes , arrestez-vous un peu devant moy , afin que Monsieur de Pluvinel me face remarquer sur vous les belles & bonnes postures qu'il faut avoir en la science que je desire apprendre.

M O N S I E U R D E T E R M E S.

S I R E , ce m'est un grand honneur & bonheur tout ensemble , de m'estre si heureusement trouvé le premier en l'estat où je suis , pour faire voir à V. M. ce qu'elle desire, & ce que Monsieur de Pluvinel a pris tant de soin de m'enseigner.

P L U V I N E L.

S I R E , le bon & excellent esprit que j'ay rencontré en Monsieur de Termes, l'a rendu tel, que je l'ay asseuré à V. M. & en si peu de temps qu'il seroit presque incroyable. Car je la puis asseurer qu'en moins de deux ans il a acquis toute la perfection qui se peut en cet art. Vous

C

remar-

remarquerez donc, Sire, s'il vous plaist, quelle est sa posture, depuis la teste jusques aux pieds, regardant comme quoy il tient les resnes de la main gauche, le pouce dessus, & le petit doigt par dessous entre les deux, pour les separer. Comme de la main droicte il leve le bout des resnes en haut à bras desployé, pour bien ajuster la bride dans la main, en forte qu'elle ne soit ny trop longue, ny trop courte. Voyez en apres, comme il serre la main de la bride, & la remet en sa place, qui est environ trois doigts au dessus du pommeau de la selle bien faicte: Confiderez la gayeté de son visage, car c'est une des parties tres-requise au Chevalier, d'avoir la face riante, en regardant quelquesfois la compagnie, sans la gueres tourner ny çà ny là, afin que cette gayeté face connoistre qu'il n'est point embarrassé en ce qu'il faict. Advisez aussi de quelle forte il est dans le fonds de sa selle, sans presque en toucher que le milieu, se gardant de rencontrer l'arçon de derriere, de peur d'estre assis; car il faut estre droict, comme vous le voyez, de mesmes que quand il est sur les pieds. Jugez comme ses deux espaules sont justes, & son estomach avancé, avec un petit creux au dos près de la ceinture. Iettez l'œil sur ses deux coudes, esgalement & sans contrainte un peu esloignés du corps, & son poing droit fort proche du gauche d'environ quatre ou cinq doigts, duquel il tient la houffine par le manche tout caché dedans, & la pointe droite vers le Ciel, un peu panchée vers l'oreille gauche du cheval: regardez les postures de ses jambes avancées, & le bout de son pied s'appuyer fermement sur l'estrier proche de l'espaule, le talon assez bas & tourné en dehors, en forte qu'on peut voir la semelle de ses bottes: car il y a deux choses à sçavoir, que ceux qui tiennent la bride de la main gauche comme nous, ne peuvent faire par trop. L'une est de pousser l'espaule droite en avant, & l'autre de

de baïſſer & tourner les talons en dehors, afin d'eſloigner du ventre du cheval la molette des eſperons, de crainte que venant à ſe remüer avec vigueur, il ne s'en piquaſt; qui eſt ce que l'on nomme desrober les eſperons: laquelle choſe arrivant (outre la mauvaiſe grace qui ſe reconnoiſtroit au Chevalier) il s'en enſuivroit aſſeurément du deſordre. Voyez en outre ſes genoüils ferrez de toute ſa force; & que voſtre Majeſté retienne (ſ'il luy plaïſt) que nous n'avons point d'autre tenuë, ny n'en devons eſperer que celle là, accompagnée du contrepoids du corps, ſelon la neceſſité qui ſe rencontre. Voilà (S I R E) la poſture que je deſire à mon eſcolier, pour eſtre eſtimé bel homme de cheval, laquelle je veux qu'il ne change jamais pour quelque choſe que face ſon cheval, ſi ce n'eſt quand il manie, pource qu'il eſt neceſſaire de changer à temps toutes les aydes de la main de la bride, & de la houſſine. Que voſtre Majeſté (ſ'il luy plaïſt) en voye la preuve, & comme tournant à main droite, il tourne les ongles du poing de la bride en haut, laiſſe tomber la houſſine de travers ſur le col du cheval, pour (ſ'il eſt beſoing) l'en frapper ſur l'eſpaule gauche, afin de le faire relever du devant, ſ'il ſe rend pareſſeux, ſans toutes-fois hauffer le coude, ny mettre le poing hors de ſa place. Regardez auſſi à main gauche, comme quoy il tient le poing de la bride fort droit, le tirant un peu du meſme coſté, luy preſentant la houſſine de l'autre auprès de l'œil droit, pour luy faire reconnoiſtre qu'il doit changer de main: & ſi cela ne ſuffit, (comme voſtre Majeſté le void) qu'elle conſidere la forte qu'il l'a frappé ſur l'eſpaule droite, & au ventre ſoubs la botte d'un coup ou deux ſeulement, & comme parmy tout cela, il a tenu ſes eſtrieux d'une longueur ſi proportionnée, que voſtre Majeſté l'a touſiours veu appuyé ſur le milieu de la ſelle, en forte que le cheval ne l'a nullement

ment incommodé en maniant , ny fait fortir de sa bonne posture.

L E R O Y.

Je comprends fort bien ce que vous venez de dire, mais je desire sçavoir distinctement l'ordre que vous tenez pour bien dresser les hommes à avoir la bonne grace que je voy en vous & en vos escoliers , & ce que vous faiçtes pour rendre vos chevaux adroicts à manier , avec cette grande facilité que je recognois estre en tous ceux qui font dressez en vostre escole.

P L U V I N E L.

S I R E , encor qu'il ne soit pas impossible de dresser un homme , & un cheval tout ensemble , quoy qu'ils soient tous deux ignorans : neantmoins à cause qu'il y a plus de difficulté, s'il m'est possible, je desire dresser l'homme le premier ; & pour vous en dire la raison , c'est que la science de la Cavalerie n'ayant pas tousjours esté en la perfection qu'elle est , il estoit fort aisé aux hommes au commencement de mener leurs chevaux , par ce que nos premiers Peres ne s'en servoient qu'à aller au pas , au trot, & à courir sans selle & sans bride autre que quelque cordon ou filet dans la bouche , comme encor font presque toutes les nations barbares ; en apres ceux qui ont passé un peu plus outre , les ont fait tourner au galop , & de toute leur force , fort large , & sans y observer aucune justesse à eux ny à leurs chevaux : Mais depuis ces derniers siecles que nous avons trouvé l'invention d'adjuster une selle , & une bride au cheval , pour donner belle & bonne tenuë au Chevalier , & bonne posture au cheval : l'obligeant d'obeyr à l'homme , au pas , au trot , au galop , terre à terre , à courbettes, balotades, groupades, capreolles, & un pas un fault : soit en avant, en arriere, de

re, de costé, en une place, & sur les voltes : faisant toutes ses actions à tous les temps qu'il plaist au Chevalier, endurant & souffrant les aydes, & les chastimens non sans inquietude, ny sans tesmoigner du ressentiment, mais bien sans cholere & sans desordre. J'ay creu que pour abreger, il estoit aucunement necessaire de commencer à dresser l'homme, & luy faire sentir tous les mouvemens du cheval au pas, au trot, au galop, à courre, & à toutes fortes d'airs : Le juste & bon appuy de la main, la delicatesse des aydes, comme quoy il en faut user, & quand il est besoin se servir des chastimens: Ayant estimé que le moyen de parvenir à toutes ces choses, avec la fermeté & la bonne posture que je desire du Chevalier, estoit de le mettre premierement sur un cheval dressé, pour luy donner parfaite cognoissance de ce que je viens de dire, afin qu'après qu'il le sçaura, il puisse plus facilement juger le bien & le mal, que le cheval ignorant executera sous luy, pour le carresser du bien, & le chastier du mal; ce que tres-difficilement il pourroit par autre voye: car le cheval ignorant faisant quelque desordre par cholere, ou autrement, mettroit fort souvent l'homme peu sçavant (qui seroit dessus) au hazard de se bleffer, ou à tout le moins en l'incommodant, prendroit de tres-mauvaises habitudes. Voilà pourquoy (SIRE) je voudrois commencer à dresser l'homme le premier, tant pour esviter aux perils qu'il pourroit encourir, le mettant d'abord sur un jeune cheval, que pour empescher les mauvaises leçons que le cheval recevroit sous luy : Car c'est une maxime generale, qu'il ne faut jamais, s'il est possible, aux exercices de plaisir hazarder la vie des hommes, ny leur laisser prendre de mauvaises habitudes. C'est pourquoy en celuy qui s'agist, il est presque impossible d'empescher que l'homme & le cheval tous deux ensemble, s'ils sont ignorans, ne retiennent de mauvaises coustumes : Et que l'homme sou-

vent ne soit en peril , si ce n'est que la longue experience, jointe au bon jugement , & prudence de celuy qui le regarde, l'en empesche.

L E R O Y.

J'approuve fort les raisons que vous me donnez, de vouloir dresser l'homme le premier , & de faire en sorte que le cheval bien dressé luy apprenne tout ce qu'il est besoin, qu'il enseigne à celuy qui ne l'est pas : Mais commençons un peu à voir la methode que vous tenez , quand vous avez un homme assez sçavant pour travailler devant vous , & executer ce que vous luy dictez , pour faire venir un cheval à toutes ces justesses , sans que vous ayez la peine de me dire comme quoy vous avez instruit vôtre escolier sur les chevaux dressez , pour le rendre au point d'executer toutes les leçons que vous luy dicterez sur ceux qui ne le feront. Pour ce qu'en la suite de vostre discours jusques en la fin des dernieres justesses , je verray en l'homme & au cheval tout ce que je desire.

M O N S I E U R L E G R A N D.

S I R E , je cognoy bien que Monsieur de Pluvinel vous a dit vray , que le cheval ignorant est bien plustost dressé sous un homme sçavant, que sous un qui ne sçait rien du tout ou fort peu. Neantmoins depuis que je le connois , je luy ay veu souvent pratiquer le contraire , en ce que les plus fascheux chevaux de toutes sortes de natures , ce sont des plus jeunes Pages de vostre Majesté , de treize ou quatorze ans , ou de ses escoliers de pareil aage, auxquels il les fait travailler sans apprehender qu'il en arrive d'accident : encores que ce soient des Gentils-hommes des meilleures Maisons de vostre Royaume, desquels la vie luy est trop chere pour la hazarder imprudemment. C'est pourquoy ( S I R E ) je remarque en  
cela

cela l'excellence de sa methode. Car il est tout vray, que qui mettra un enfant sans aucun usage sur un cheval ignorant, fascheux, & plein de fantasie, pour le travailler par les voyes que tout le monde praticque, il seroit en peril de n'en descendre pas en vie. Ce qui me fait dire estre tres à propos que Monsieur de Pluvinel luy declare comme quoy cela se peut.

P L U V I N E L.

SIRE, Monsieur le Grand a raison de vous dire, que je ne fais point de difficulté de mettre de jeunes enfans sur les plus fascheux chevaux que je cognoisse, & les plus ignorans; encore qu'il soit bien vray que les plus sçavans escoliers n'y font pas trop bons pour parfaitement venir à la fin de ce qu'on desire: neantmoins je ne le fay pas sans consideration, & sans qu'il en arrive du profit à l'homme & au cheval: Mais pourtant cela ne se doit entreprendre sans avoir parfaicte cognoissance de la portée de l'un & de l'autre, & sans sçavoir ce que l'homme peut souffrir sans incommodité, & prévoir ce que le cheval doit faire; afin que si c'est plus que la portée du Chevalier, éviter par le moyen de cette cognoissance les accidents qui en pourroient advenir.

L E R O Y.

Ce sont choses bien difficiles que ces prevoyances & ces cognoissances, lesquelles je voudrois bien que vous me donnassiez à entendre quelles elles sont.

M O N S I E V R L E G R A N D.

SIRE, Je vous diray que j'ay appris de Monsieur de Pluvinel sur ce sujet, que pour bien cognoistre la portée & le naturel du jeune escolier, il faut le regarder pour juger quelque chose par sa physionomie, l'ouyr parler

ler pour voir quel est son esprit, & le mettre sur un cheval duquel on soit assuré pour cognoistre sa force, & sa fermeté naturelle. De mesme il faut regarder le cheval fixement dans les yeux, pour juger de son naturel, & de son inclination: le faire remuer doucement, vigoureusement, & mesmes rudement: pour sonder sa force, sa colere s'il en a, de quelle sorte il l'exerce, quelles sont ses deffences, les actions qu'il fait auparavant d'entrer en colere; celles qu'il fait durant qu'elle dure, & celles qu'il demonstre quand il revient à foy; afin qu'ayant cognoissance de ces choses, il puisse apparier l'homme & le cheval, de sorte qu'il n'en reüssisse que du bien. Et remarquera vostre Majesté, que pour atteindre à cette perfection, il convient que celuy qui enseigne, & qui veut pratiquer cette methode, soit plein de patience & de resolution, tout ensemble: Deux choses que Monsieur de Pluvinel vous pourra dire en deux mots.

## P L U V I N E L.

S I R E, Monsieur le Grand vous a tres-bien fait cognoistre pourquoy sans peril je fais quelquesfois travailler toutes sortes de chevaux, quelques fascheux qu'ils soient, aux plus jeunes de mes escoliers; & a encore tres-bien dit qu'il faut que celuy qui enseigne, soit tres-patient & tres-resolu: mais il faut prendre garde comme quoy on pratique ces deux choses; car si un homme souffre quantité d'extravagances, & de desordres à son cheval, sans raison, (pource qu'il en faut quelquesfois souffrir avec jugement) & sans qu'il le chastie, celuy-là se doit veritablement nommer ignorant, & non pas patient; comme aussi celuy qui bat son cheval sans necessité, & lors qu'il n'a besoin que des aydes, qui le tourmente des esperons, de la gaule, de la bride, du caveffon, au moindre petit manquement

quement qu'il fait, sans chercher autre invention pour le ramener, quand il commet ces legeres fautes, pour le chastier, quand il execute les grandes. Je nomme aussi tres-assurement celuy-là colere, ignorant, & non pas resolu; Car la resolution c'est proprement de chastier, de battre, & de tourmenter le cheval quand il est temps, & non autrement, comme j'espere faire voir à vostre Majesté en la suite de ce discours.

## L E R O Y.

Je suis bien aise que vous m'ayez fait entendre ces raisons auparavant que d'en venir à la pratique: Mais je croy qu'il n'est point mal à propos que vous me donniez à cognoistre quels chevaux sont les plus propres pour bien servir soit en guerre, soit sur la Carriere; & quelles qualitez il faut qu'ils ayent, afin que parmy le grand nombre, je puisse de moy-mesme juger des meilleurs, ne voulant rien ignorer de ce que je pourray apprendre.

## P L U V I N E L.

S I R E, plusieurs Provinces nous donnent des chevaux: ceux que nous avons le plus communement, viennent d'Italie, où la plus part des races à present sont perduës & abastardies: tellement qu'il ne nous en arrive plus de si bons. D'Espagne nous en avons rarement, encor ceux qui nous passent, ne sont pas les meilleurs. De Turquie, il nous en vient si peu que nous n'en devons pas faire cas, quoy qu'ils soient tres-excellens, & plus que ceux que j'ay nommez. Les Barbes nous sont plus communs, ordinairement bons, & tous propres à faire quelque chose. L'Alemagne, la Flandre, & l'Angleterre nous en donnent aussi; mais pour moy, je trouve (S I R E,) que ceux qui naissent en vostre Royaume sont  
E aussi

aussi bons, ou meilleurs, qu'aucuns de ceux qui nous viennent de toutes ces nations estrangeres : car j'en ay veu de Gasconne, d'Auvergne, de Limosin, de Poictou, de Normandie, de Bretagne, & de Bourgongne de tres-excellents. Et si les Princes, & la Noblesse de vostre Royaume estoient curieux de faire race de chevaux, il n'y a lieu au monde où il y en eust de si bons ; car j'ay remarqué que ceux qui y naissent ont toutes les excellentes qualitez requises au beau & bon cheval. Et pour moy, je ne m'enquiers point de quels pays ils soient, quand je les voy avoir bonne taille, beaux pieds, & belles jambes, avec de la force, de la legereté, & d'une bonne & douce nature ; neantmoins je fais grand estat des Barbes pour la Carriere, & pour la grande inclination qu'ils ont à bien manier avec une dexterité, & une grace plus particuliere que les autres, tesmoing (SIRE) le Barbe bay que voilà, lequel Monsieur le Grand a donné à vostre Majesté, le parangon certes de tous les chevaux de Maneige du monde, tant pour sa beauté, que pour son excellence, à manier parfaictement, & de bonne grace, terre à terre, & à courbettes, avec tant de justesse, & d'agilité, que ce n'est pas sans cause qu'il s'appelle le Bonnite.

Figure  
ye 3.

## MONSIEUR LE GRAND.

SIRE, Monsieur de Pluvinel a raison de vous montrer ce cheval pour un chef-d'œuvre : car il est vray que feu Monsieur de la Broüe, tres-excellent en l'exercice de la Cavallerie, apres l'avoir fait long-temps travailler, & fait voir à feu Monsieur le Connestable, ils le jugerent tous deux incapable de pouvoir jamais bien manier à courbettes, à cause de son impatience, de sa teste mal-assée, ayant les gencives, & la barbe où repose la groumète, si tendre, qu'il ne pouvoit souffrir qu'à grande peine ny emboucheure ny groumète, & si sensible de

tous

tous costez, qu'il n'y avoit nul moyen de branler tant soit peu dessus, qu'il ne se mist en desordre : neantmoins quelque jugement qu'en fissent ces excellens hommes, Monsieur de Pluvinel m'assura de le rendre à la perfection où un cheval pouvoit atteindre. Cela m'obligea (ayant tant de fois veu des preuves de sa suffisance) de luy abandonner mon cheval pour le dresser & manier du tout à sa volonté, à quoy il travailla, de sorte que par sa patience & son industrie, il luy gagna la teste, & luy donna le parfait appuy à la main, en luy faisant porter à diverses fois plusieurs sortes de groumettes. La premiere d'un bien petit ruban de soye, l'autre d'une tresse de soye, l'autre de chevrotin, l'autre de marroquin, l'autre de grosse vache, l'autre de fer en forme de jazeran, & la derniere qu'il porte maintenant en servant vostre Majesté ; elle la peut voir semblable à celles que portent d'ordinaire tous les autres chevaux. Peu de jours apres il me le monstra à Fontainebleau, où il le fit manier à courbettes par le droit, apres deux voltes à main droite, deux voltes à main gauche, & deux voltes à main droite, toutes fix d'une halaine, sans sortir d'un rond à peu pres de la longueur du cheval, & puis il le fit manier en avant, en arriere, de costé, deçà, & de là, & à une place : en faisant une courbette de costé, & changeant tout en l'air, retomboit de l'autre costé, tant de fois qu'il plaisoit au Cavalier. Je nommay tout à l'heure ce Maneige la Sarabande du Bonnite, que nous n'avons jamais veu faire qu'à luy, quand Monsieur de Pluvinel estoit dessus. Et pour conclusion, il luy fit faire les excellentes passades relevées, avec la grace & la beauté du cheval en toutes ces actions, & tout cela en presence de Monsieur le Connestable, qui fut en extreme admiration de voir (contre le jugement qu'il en avoit donné) une si grande & juste obeyssance en tous ces Maneiges.

LE ROY.

Les rares qualitez que vous me dites de ce cheval , me mettent en impatience de sçavoir par le menu la voye & l'ordre que Monsieur de Pluvinel tient pour bien dresser les chevaux , & les rendre adroictz à manier avec cette grande facilité que je recognoy estre en tous ceux qui sont dressez en son escole. C'est pourquoy demandons ce qu'il luy en semble.

P L U V I N E L.

S I R E , sçachant par la pratique , & par le long usage , que le cheval ne se peut dire dressé , qu'il ne soit parfaitement obeyffant à la main & aux deux tallons ; je n'ay pour but , pour reduire mes chevaux à la raison , que ces deux choses ; d'autant qu'il est tres-certain que tout cheval qui se laisse conduire par la bride , qui se renge deçà , & delà , & se relève devant & derriere , à la volonté du Chevalier , je l'estime tres-bien dressé : & doit manier juste , selon sa force & vigueur. Or pour arriver à gagner ces deux poinçts , j'ay creu par ma methode , en avoir abregé les moyens de plus de la moitié du temps : mais pour autant que la perfection d'un art consiste à sçavoir par où il faut commencer , je me suis tres-bien trouvé en cestuy-cy , de donner les premieres leçons au cheval , parce qu'il treuve le plus difficile , en recherchant la maniere de luy travailler la cervelle , plus que les reins & les jambes , en prenant garde de ne l'ennuier , si faire se peut , & d'estoufer sa gentillesse : car elle est aux chevaux comme la fleur sur les fruiçts , laquelle ostée ne retourne jamais ; de mesme si la gentillesse est perduë , on ne la peut redonner que difficilement aux chevaux de legere taille & pleins de feu , & point du tout aux chevaux d'Allemagne : estant une chose infail-  
lible

libre que celui qui ne travaille avec considération, ou il ôte la gentillesse à son cheval, ou le fait tomber dans des vices incorrigibles. Sçachant donc que la plus grande difficulté est de tourner pour faire de bonnes voltes terre à terre; je commence le cheval ignorant par là, & après luy avoir mis un filet dans la bouche, pour luy apprendre peu à peu à souffrir le mors, & un caveçon de corde, de mon invention, comme celui (SIRE,) que vous voyez à ce cheval; j'attache les deux cordes justes, que je fais tenir à un homme, puis un autre (ayant en la main un baston où est attachée une longue courroye de cuir, que j'ay nommé chambrière) marche à costé, & luy faisant peur l'oblige d'aller en avant, & tourner de la longueur des cordes avec la croupe dehors du rond: tellement que par cette voye la teste est tousjours dedans la volte, & le cheval obligé de regarder le milieu, s'accoutumant à une tres-bonne habitude, qui est de regarder sa piste, & par ce moyen de ne se rendre jamais entier.

## MONSIEUR LE GRAND.

SIRE, Monsieur de Pluvinel vous dit vray, que la plus grande difficulté qu'ayent les chevaux, est de tourner; car souvent j'ay pris plaisir à faire eschapper dans la carrière de vostre grande Escurie, de jeunes chevaux sans selle & sans bride, qui en s'egayans partoient de la main, & arrestant sur les hanches prenoient un quart de volte ou une demie, mais jamais le tour entier. Quelques fois aussi ils faisoient pour leur plaisir deux ou trois courbettes par le droict, les autres plus legers & vigoureux, trouffoient autant de capreolles ou balottades; qui m'oblige à croire que chascun cheval ont naturellement un air particulier, où ils peuvent mieux reüssir, & que la plus grande difficulté qu'ils ayent c'est de tourner.

## P L U V I N E L.

SIRE, ce que Monsieur le Grand vous vient de raconter, est la raison pourquoy je commence mes chevaux, par ce qu'ils trouvent le plus difficile qui est de tourner, & de les mettre autour d'un pillier, comme je viens de dire à vostre Majesté, afin qu'en les y faisant cheminer au pas deux ou trois jours sans les battre, puis dix ou douze au trot, le cheval nous monstre quelle est sa nature, sa force, son inclination, sa gentillesse, & tout ce qui peut estre en luy; afin de juger à quoy il sera propre, & de quelle sorte il le faut conduire: ce qui se fait bien plus facilement à un lieu où il est retenu, en sorte qu'il ne puisse eschapper: pour ce qu'on a loisir de voir mieux tous ses mouvemens, que s'il estoit sur sa foy avec un homme sur luy; d'autant qu'à ces premiers commencemens le naturel du cheval est d'employer toute sa force, & son industrie, pour se deffendre de l'homme quand ils ont le pouvoir sans grande difficulté: comme il luy est tres-aisé en le travaillant par une autre methode que la mienne: durant le temps qu'il va au pas & au trot, il faut prendre garde de ne le presser pas jusques à ce qu'il chemine & trotte facilement, & qu'il s'accoustume à debarasser ses jambes, de crainte qu'en le pressant, le pied de devant du dedans de la volte, ne choque l'autre jambe, & que la douleur qui se feroit, l'obligeast de chercher une deffence contre le mal qu'il sentiroit, & l'empeschast d'obeyr. Mais lors qu'il va librement au pas & au trot, (ce qui se tesmoigne par le libre marcher & par la gayeté, ne faisant plus cette action avec peine) on pourra l'animer ou par la peur, ou par un coup de chambriere, à prendre le galop; auquel estant asseuré, luy faudra donner plus de fougue pour l'obliger, en se mettant sur les hanches de manier seul, & faire quelque temps terre à terre: toutes les-

lesquelles choses , le sage & discret Chevalier mesnagera selon la cognoissance qu'il aura de son cheval , luy conseillant neantmoins de pratiquer cette leçon , plustost à main droite , qu'à main gauche , m'estant tousiours apperceu que la plus grand' part des chevaux , & presque tous , ont plus d'inclination à tourner à main gauche qu'à main droite.

L E R O Y.

N'y a-il point de raison pourquoy ils sont portez à tourner plus volontiers à main gauche ?

P L U V I N E L.

S I R E , il y a quelques uns qui en ont voulu chercher la cause avant la naissance du cheval , & assurent que le poulain estant dans le ventre de sa mere , est tout plié du costé gauche : d'autres ont dit , qu'ordinairement les chevaux se couchent le plus souvent sur le costé droit , qui les oblige de plier le col & la teste à main gauche. Mais moy , qui ne recherche point toute cette Philosophie invisible , & qui m'arreste à ce que je voy apparemment , je ne croy ny aux uns ny aux autres : & puis assurer à vostre Majesté , que la seule coustume leur produit cette mauvaise habitude , laquelle ils prennent dès qu'ils sont hors d'aupres de leur mere , & attachez dans l'Escurie. Premièrement le licol , le filet , la bride , la selle , & les sangles se mettent du costé gauche. Jamais , ou rarement , le Palfrenier ne commence à penser son cheval , ny ne luy donne à manger que de mesme costé. Et toutes sortes de valets soit Palfreniers ou autres ( s'ils ne sont gauchers ) conduisent tousiours un cheval de la main droicte , & par ce moyen luy tirent la teste à main gauche.

L E

LE ROY.

Je comprends fort bien, & juge que vous avez raison de commencer vos chevaux sur les voltes à main droicte, quoy que le plus difficile; mais d'autant que vous ne voulez pas qu'on batte le cheval à ce commencement, vous presupposez par là que toutes sortes de chevaux doivent obeyr facilement: & si par hazard le contraire advenoit, (car il y en a de diverse nature, bonne ou mauvaise) comme quoy il en faudroit user?

P L U V I N E L.

Fig-  
re 5.

S I R E, quand j'ay dit qu'il se falloit garder de battre le cheval à ce commencement pour les raisons que j'ay declarées, j'ay dit si faire se peut. mais je passe outre & assure qu'il ne faut nullement battre au commencement, au milieu ny à la fin, (s'il est possible de s'en empêcher) estant bien plus necessaire de le dresser par la douceur (s'il y a moyen) que par la rigueur, en ce que le cheval qui manie par plaisir, va bien de meilleure grace que celuy qui est contraint par la force. D'avantage en le forçant il en arrive le plus souvent des accidens à l'homme & au cheval; à l'homme, en ce qu'il court fortune de se bleffer, si la force dont il use n'est conduite avec grand jugement. Et au cheval, qui en courant la mesme risque, estouffe sa gentillesse, s'use les pieds & les jambes, se rendant par là incapable de bien servir. Mais d'autant que les François ne sont pas de l'humeur des autres nations, en ce que leurs chevaux de quelque nature qu'ils soient, bien que sans force, sans adresse & sans gentillesse, ils veulent, sans considerer ces choses, les faire dresser. J'ay creu avant que passer outre devoir dire à vostre Majesté, un petit mot de la nature des chevaux en particulier. Premièrement il est tout certain que j'ay remarqué par  
les

les lieux où j'ay esté hors ce Royaume, mesmement en Italie, où on a tousjours fait grande profession de l'exercice de la Cavallerie, qu'ils n'entreprennent point un cheval, qu'il n'aye toutes les qualitez necessaires pour bien manier; & si on leur en meine qui soient coleres & impatiens, meschans, lasches, pareffeux, de mauvaïse bouche & pesante, infailliblement quelques beaux qu'ils puissent estre, ils ne les entreprennent point, au contraire ils les envoient au carosse. Ce que les François ne trouveroient nullement bon, & accuseroient d'ignorance les Escuyers qui renvoyeroient leurs chevaux de la sorte. C'est l'occasion (SIRE) qui m'a fait plus soigneusement rechercher la methode de laquelle j'use, pour ce que par autre voye il me feroit impossible de reduire quantité de chevaux que l'on m'ameine, dont la plus part ont les mauvaïses qualitez cy-dessus. Qui me fait dire sans vanité ny presomption, que si je n'eusse recognu mes reigles plus certaines, & beaucoup plus briefves que toutes les autres que j'avois apprises, je n'aurois pas quitté la plus grande partie de celles du Seigneur Iean Baptiste Pignatel, Gentilhomme Neapolitain, le plus excellent homme de cheval qui ait jamais esté de nostre siecle, ny auparavant, duquel j'ay appris une partie de ce que je sçay durant le temps de six années, que j'ay passées aupres de luy. Et pour ce que je n'ay jamais eu faute que de temps, j'ay travaillé à l'abreger tant qu'il m'a esté possible, pour dresser les hommes & les chevaux, à quoy j'ay reüssi si heureusement, que je puis faire voir que mes reigles sont des plus briefves, & si certaines qu'elles sont infaillibles. Ce n'est pas que je reprouve les autres, par lesquelles les bons & les rares Escuyers apprennent à leurs chevaux à bien manier juste: mais j'estime celles desquelles je me fers, estre telles que je les viens de dire, & de plus, moins perilleuses. Si donc quelque cheval re-

G

fuse

fuse d'obeyr , il faut que le prudent Chevalier confidere ce qui l'en empesche. Si le cheval est impatient , meschant & cholere , il se faut donner garde de le battre ( quelque meschanceté & deffence qu'il fasse ) pourveu qu'il aille en avant : pource qu'estant retenu de court , cette subjection chastie assez sa cervelle , ( ce qui est plus necessaire à travailler à tels chevaux & à tous autres , que les reins & les jambes ) & les cordes du caveffon , durant ces eschappades , luy donnent le chastiment à propos , & au mesme temps qu'il se met en effort de s'eschapper , tellement que par cette voye , il faut qu'il demeure dans sa piste , malgré qu'il en aye : mais si l'incommodité du caveffon le faisoit arrester , pour chercher quelque autre deffence , soit en allant en arriere , ou bien en se jettant contre le pilier , alors celuy qui tiendra la chambriere , luy en fera peur , & luy donnera un coup , contre lequel s'il se deffend , il redoublera jusques à ce que le cheval aille en avant : puis incontinent luy donnera à cognoistre que son obeyffance produit les careffes : & continuant de la sorte avec la prudence requise , le cheval s'appercevra & executera bientost ce qu'on desire de luy. Si le cheval est paresseux & lasche , & que sa paresse & lascheté luy fassent refuser d'obeyr , il faut se servir de la chambriere vigoureulement , tantost de la peur , tantost du mal , espargnant neantmoins les coups le plus qu'il sera possible ; pour ce que ce doit estre le dernier remede , lequel il ne faut mettre en usage qu'aux extremitez des malices noires des chevaux , principalement quand en se deffendant ils cherchent l'homme pour luy faire mal. Si le cheval se rencontre avoir mauvaise bouche , ordinairement la deffence s'exerce plustost en avant , & en forçant la main , que non pas en arriere ; tellement que tel cheval ne doit estre battu , au contraire retenu & allegery , pour luy donner bon & juste appuy ,  
&

& le mettre sur les hanches, afin de luy ôter l'habitude de s'appuyer sur la bride, & forcer la main; ce qui se fera au mesme pilier, en trottant & galoppant doucement jusques à ce qu'il fasse sa leçon, sans contrainte, & avec de la legereté. Si le cheval est pesant, & que sa seule pesanteur empesche l'obeyffance que l'on desire, il est besoin de le fort allegery, par la continuation de cette leçon, ou par les suivantes; de crainte que si on le pressoit auparavant que de l'avoir allegery du devant, ou appris la commodité d'estre sur les hanches, il se mist sur les espaules de telle sorte, qu'il fust apres fort difficile de le relever: mais si parmy la pesanteur il s'y rencontroit de la malice, il faudroit bien prendre garde de le presser auparavant que de l'avoir allegery, crainte de l'accident susdict, & d'un autre plus facheux, qui est que le pressant avant que d'estre allegery, il ne manqueroit pas de se deffendre de sa malice, laquelle n'estant pas secondee de force, ny de legereté, il y auroit hazard que le cheval estant attaché à terre, à cause de sa pesanteur, cela l'obligeast, voyant qu'il ne se pourroit deffendre de sa force, de se jeter contre terre, ou taschant de faire quelques essans, n'estant assisté de force ny de legereté, tomber ou se renverser, ou quelquesfois se coucher.

## L E R O Y.

Vous m'avez fort bien fait entendre le bon effect qu'il y a de commencer les chevaux par ce qu'ils treuvent le plus difficile, & le moyen d'y faire obeyr les chevaux de toutes fortes d'humeurs: c'est pourquoy, Monsieur de Pluvinel, passons outre.

## P L U V I N E L.

S I R E, quand je cognois que le cheval obeyt franchement à ceste premiere leçon, de pas, de trot & de galop,

Fig.  
re 6.

galop , & qu'il se presente à manier terre à terre, je tafche peu à peu à gagner quelque chose fur fa memoire : car apres avoir commencé fa leçon autour du pilier , je l'attache entre deux piliers en la forme que V. M. peut voir, puis eftant derriere, je luy apprends avec le manche de la houffine, ou avec celuy de la chambriere, à fuyr les coups, le faifant marcher de costé tout doucement deçà & delà. Et d'autant que le cheval se trouve grandement contraint du caveffon en ce lieu là plus qu'en nul autre , on doit bien prendre garde de le travailler le plus doucement qu'on pourra , afin qu'il s'accouftume à souffrir en obeiffant , & là vaincre fa colere , laquelle le faifit plus volontiers, se voyant ne pouvoir efchapper , ny aller avant , ny arriere , ny tourner à gauche, ny à droite ; & où le cheval ne voudroit obeyr , ( ce qui se trouve en fort peu ) on pourra le ramener autour du pilier , racourcir la corde du caveffon , & luy tenant la teste proche du pilier , le faire cheminer des hanches tout doucement avec le manche de la gaule , comme dit est , ou celuy de la chambriere : car en cas de refus , il cognoiftra bien pluftoft ce qu'on luy demande au premier lieu où il eftoit plus libre , que dans ceste grande contrainte.

## L E R O Y.

Je croy que cette leçon eftant bien faite , il en peut reüffir de tres-bons effects.

## P L U V I N E L.

Tres-excellens , ( S I R E ) & plus que vofre Majesté n'estimeroit , en ce qu'en premier lieu le prudent & judicieux Chevalier peut remarquer à quoy son cheval est capable, de quelle humeur il est, fans faire courre fortune à aucun homme , il luy aura appris à fuyr la houffine & la chambriere à l'entour du pilier , & attaché entre  
deux

deux piliers ; à aller pour la peur au pas , au trot, au galop, & quelque temps terre à terre ; à cheminer de costé, deçà, & delà , & à se donner les chastimens plus à propos du cavesson, qu'aucun homme ne sçauroit faire en cas qu'il se voulust transporter hors de sa piste : de plus en continuant ceste leçon , il en reüssit encor trois grands biens : Le premier , que jamais les chevaux ne sont forts en bouche ; le second , qu'on en voit point de retifs ; & le troisieme , qu'ils ne peuvent devenir entiers , opiniastres , & revesches à tourner à main droite & à main gauche , qui sont les plus grands defauts qui se rencontrent le plus souvent aux chevaux ignorans.

LE R O Y.

Pourquoy ne peuvent-ils estre forts en bouche , retifs , ou entiers, si naturellement ils sont enclins à quelqu'un de ces vices, ou à tous les trois ensemble ?

P L U V I N E L.

Pource qu'en tournant , ils sont contraints d'aller en avant , & en leur monstrant la chambriere devant eux, ils s'arrestent court quand on veut ; chose toute contraire à l'entier, qui ne veut pas tourner ; au retif, qui refuse d'aller en avant ; & au fort en bouche, qui n'arreste pas quand il plaist au Chevalier. Et remarquera V. M. s'il luy plaist, que ces trois effects, si bons & si necessaires, sont infaillibles , si on ne change point ces leçons , jusqu'à ce que le cheval face cognoistre par sa grande obeyffance, qu'il employe sa force & son haleine deliberément , & sans aucune violence.

LE R O Y.

Il semble, à vous ouyr parler, que vous trouviez tant d'utilité pour le cheval autour du pilier seul , & entre les deux

H

piliers

piliers que vous le commencez , continuez , & achevez par ces deux moyens.

PLUVINEL.

Il est vray (SIRE) que quiconque sçaura travailler avec jugement & cognoissance parfaite , de ce qu'il faut entreprendre bien à propos, peut refoudre & ajuster la teste de son cheval , & tout le reste du corps de toutes fortes d'airs , en pratiquant les leçons susdites, & les suivantes , avec patience, industrie & jugement.

LE ROY.

En quel temps est-ce que vous mettez un homme sur le cheval , & quand est-ce que vous le jugez à propos ?

PLUVINEL.

SIRE, Premièrement que mettre personne sur le cheval , je desire qu'il execute volontairement , & avec facilité les leçons cy-dessus , avec la selle & la bride : ce qu'il peut en quatre ou cinq jours , pourveu que celuy qui le fera travailler , aye bon esprit , bon jugement , & y procede de bonne sorte : car il arrive quelquesfois que faute de ces deux pieces-là bien ajustées , on gate le plus souvent le cheval , & met-on l'homme au hazard : ce que j'évite en ce qu'il m'est possible ; d'autant qu'en tout exercice, qui se fait pour le plaisir , pour le profit, ou pour les deux ensemble , comme cettuy-cy , il faut bien prendre garde de tomber en ces accidens; pource qu'il n'y a nul plaisir à voir faire mal à un homme , & point d'utilité de battre son cheval, & le rendre inutile à servir son maistre: C'est pourquoy je desire qu'il obeyffe franchement aux leçons cy-dessus, selon sa puissance , avec la selle & la bride seulement : & si je veux que les estriers soient abbattus.

LE

## L E R O Y.

Pourquoy faictes-vous abattre les estriers, puis que vous ne mettez personne sur le cheval ?

## P L U V I N E L.

SIRE, je le fais pour deux raisons, & principalement pour les chevaux sensibles, qui en ont tres-grand besoin : la premiere, à fin que les estriers, en battant contre leur ventre, les facent appercevoir qu'ils n'en reçoivent point de mal, & les accoustument de souffrir que quelque chose leur touche. L'autre raison est, que cela leur donne occasion de tenir la queue ferme plustost que de la remuer; à quoy il est necessaire de prendre bien garde, d'autant que c'est une des plus desagreables & messeantes actions que le cheval puisse faire en maniant. Comme dont je le voy assure à ce que je desire, & ne refuser point l'obeyffance, alors je ne fais point de difficulté de mettre quelque <sup>Figure</sup> jeune escolier bien leger & ferme, afin que le cheval <sup>70</sup> en reçoive moins d'incommodité; & que l'homme estant ferme, en cas que le cheval sentant la charge plus grande en se deffendant de son esquine, (comme cela arrive d'ordinaire) qu'il se puisse seurement tenir, & souffrir, sans desordre, la gaillardise, ou la deffence malicieuse du cheval. Et luy ayant fait oster ses esperons, il doit estre adverty de ne remuer dessus en aucune maniere, ne luy faire sentir la bride, d'autant qu'il suffira que le cheval le sente sur luy, & qu'il s'accoustume à le porter volontairement, & que la leçon se continuë comme auparavant par celuy qui tient la chambriere, qui le fera manier, ou par la peur, ou par le mal; & en continuant de la sorte cinq ou six jours, plus ou moins, le cheval cognoissant que celuy qui est sur luy, ne luy fait ny mal  
ny

ny incommodité, il se laissera plus facilement approcher par luy & monter.

LE ROY.

L'apperçoy clairement que par la voye que vous suivez, vous évitez presque tous les perils qu'il y a pour les hommes & pour les chevaux; & que deffous un jeune escolier vous pouvez dresser un cheval.

PLUVINEL.

SIRE, Je suis bien aise que vostre Majesté aye connu cette verité par la preuve, pour ce qu'en ce peu, elle a veu tous les plus grands perils, qui se puissent rencontrer dans cét exercice, évitez, en ce que les plus dangereuses leçons pour les hommes, & pour les chevaux, sont les premieres auxquelles il leur faut faire venir d'une extremité à l'autre, qui est de la liberté à l'obeyffance, & à la subjection de porter la selle, la bride & l'homme: desquelles choses toutes fortes de chevaux se deffendent, ou plus ou moins, selon leur nature, leur force & vigueur; tellement qu'évitant ces premiers mouvements, & les faisant obeyr aux leçons cy-dessus, il n'y a nulle doute, qu'obeyffans en un point, ils obeyffent à tout, si la force leur permet, & si le Cavalier de bon jugement se sçait servir des occasions.

LE ROY.

Jusques icy j'ay veu l'homme immobile sur le cheval, à ceste heure sçachons ce que vous voulez qu'il exécute.

PLUVINEL.

SIRE, Lors que je cognoy le cheval accoustumé à porter l'homme, & obeir sous luy sans se deffendre, je

je mets dessus quelque escolier plus sçavant, & qui aye de la pratique à la main & au talon, lequel sans luy toucher des talons, s'accourcira doucement les renes, afin que peu à peu le cheval sente la main, & qu'il s'accoustume à s'y laisser conduire, le caveffon aidant toujours comme devant, & se faisant suivre par celuy qui tient la chambriere: si le cheval a tant soit peu de force, il maniera tout seul, & commencera à prendre l'appuy de la main, & pourra on continuer ceste leçon jusques à ce qu'en maniant, il souffre la main, & qu'il s'y laisse conduire: mais il faut que celuy qui est dessus, prenne garde de luy donner ceste leçon avec discretion, & sans l'incommoder de la bride, pour l'en chastier en aucune façon, mais avec prudence & jugement lascher ou r'afermir la main, selon le besoin & le point où sera le cheval; puis selon l'obeyffance qu'il aura renduë à l'entour du pilier, le renvoyer, ou finir sa leçon entre deux piliers, le faisant cheminer de costé, deçà & delà, non pour les talons, desquels il ne se faut pas servir qu'il ne souffre la bride, & qu'il ne s'y laisse conduire; mais du manche de la gaule, ou de la chambriere, comme dessus, sans mettre le cheval en colere, si faire se peut.

L E R O Y.

Je voy bien que cette leçon est pour faire ce que vous m'avez dit cy-devant, qui est que le cheval est parfaictement dressé quand il est dans la main & dans les talons, & qu'il s'y laisse conduire aisément à la volonté du Chevalier: mais dites-moy, pourquoy vous commencez plustost à faire obeyr vostre cheval à la main qu'aux talons?

P L U V I N E L.

S I R E, Je le fais, pource que comme j'ay dit à vostre  
I Majesté,

Majesté, la plus grande difficulté du cheval est de tourner, & la plus grande incommodité de souffrir la bride : car il souffre bien plus volontiers l'homme sur luy que la bride dans la bouche. C'est pourquoy je suy ma maxime, de commencer tousjours par les choses les plus difficiles, & les plus nécessaires. Or est il que la bride estant celle qui retient le cheval, qui le conduit à la volonté du Chevalier, & sans laquelle on ne s'en pourroit servir : je commence par luy faire souffrir, & obeyr à la main. Car pourveu que le cheval, qui naturellement va en avant, s'arreste, & tourne sans autre justesse, le Chevalier s'en peut servir à son besoin, & n'y a point de gens-d'armes ny de chevaux legers dans vostre Royaume, qui ne taschent d'accoustumer leur cheval à tourner & arrester pour la bride : autrement il leur seroit inutile pour servir vostre Majesté.

L E R O Y.

Je suis content de l'intelligence que vous me donnez, passons outre.

P L U V I N E L.

S I R E, quand le cheval souffre la main & y obeyt, s'y laissant conduire sans refus au gré du Chevalier, il est à propos que le Chevalier en s'affermissant sur les estriers, face quelque mouvement pour animer son cheval à manier ; que s'il se presente de luy-mesme, & sans la peur de la chambriere, le Chevalier ne perdra temps, & prendra cette occasion de luy faire cognoistre par les caresses, & l'entretiendra en cette cadence de fois à autre par les justes contrepoids de son corps, par la vigueur du gras de ses jambes, & par la fermeté de ses cuisses, en le regailardisant quelquesfois de la voix : que si par hazard il refusoit d'obeir par cette voye, celuy qui tient la chambriere,

briere, luy pourra faire peur : & à mesme temps l'homme luy donnera un coup de houffine fous la botte avec un ton de voix , pour faire appercevoir au cheval qu'il faut qu'il manie pour celuy qui est sur luy , comme pour celuy qui tient la chambriere. Laquelle chose il comprendra bien-toft , en y procedant distinctement , tant celuy qui est à cheval que celuy qui est à pied. Et lors qu'il aura obey à l'entour du pilier , & qu'il aura parfaictement contenté le Chevalier , il le peut renvoyer au logis , pour luy faire sentir le plaisir de son obeissance. Si aussi il ne luy a donné tout le contentement parfaict qu'il pourroit desirer, il faut le faire attacher entre deux piliers, sans descendre ou remonter dessus , s'il estoit descendu, (en cas qu'il juge le pouvoir faire sans peril) puis apres au mesme instant que celuy qui tient la chambriere , le fait aller de la sorte comme j'ay dit cy-dessus, il doit approcher doucement la houffine de costé & d'autre , & obliger le cheval le plus doucement qu'il pourra à y obeyr comme au manche de la chambriere , pour luy donner à cognoistre la gaule , & comprendre qu'il faut qu'il y obeyffe : laquelle leçon il luy continuera tant qu'il juge à propos d'entreprendre davantage.

## L E R O Y.

Par cette voye le cheval comprend facilement qu'il doit obeyr à la gaule , comme à celuy qui tient la chambriere : mais pourquoy vous servez vous plustost de la houffine que des talons, puis que vous desirez que la houffine frappe au mesme endroit que feroient les talons ?

## P L U V I N E L.

S I R E , je le fais parce que je ne me veux servir des talons qu'en toute extremité : car si les chevaux n'alloient point par autres aydes que par les coups d'esperon, je

je confesse franchement que je quitterois l'exercice de la cavalerie, n'y ayant nul plaisir de faire manier un cheval par la seule force : parce que jamais l'homme n'aura bonne grace tant qu'il sera contraint de le battre ; & jamais le cheval ne sera plaissant à regarder en son maneige, s'il ne prend plaisir à toutes les actions qu'il fera. C'est pourquoy je me fers de la houffine pour luy donner cognoissance des talons, en ce que le mouvement du bras, & la veuë que le cheval a d'elle, l'oblige à obeyr plustost pour la peur qu'autrement : joint qu'à toutes les fois qu'il faut qu'il la sente, estant à l'endroit du talon, cela le prepare par apres à les souffrir.

LE ROY.

Quand est-ce que vous faites cognoistre les talons au cheval, & de quelle façon en usez-vous ?

PLUVINEL.

SIRE, lors que je voy le cheval assure au pas, au trot & au galop, & aucunement terre à terre à l'entour du pilier, souffrant l'homme sur luy, obeyssant à la bride, & s'y laissant conduire, maniant pour la peur de la chambriere & de la gaule, ayant cognoissance de l'une & de l'autre, allant de costé entre les deux piliers pour la gaule de l'homme qui est sur luy : alors je continuë les mesmes leçons, & en suite, l'homme animant le cheval de la voix & de la gaule, je fay qu'il presse en mesme temps le gras des jambes & les talons. Que si cette nouveauté l'oblige de se deffendre, il ne faut pas redoubler des esperons, mais bien d'un coup de chambriere, ou de la peur : & apres avoir repris haleine, en cheminant de pas, celui qui aura la chambriere, se tiendra prest sans faire semblant de rien au cheval ; puis comme l'homme qui sera dessus, ferre-  
ra les

ra les deux gras des jambes & les talons, où il ne partiroit, la peur & le coup de chambrière luy obligeroient auparavant qu'il ait loisir de se deffendre : ainsi en pratiquant avec industrie & intelligence, le cheval cognoistra bien-tost, qu'il faut qu'il parte pour les talons ; & y estant accoustumé, il le fera franchement quand il sentira ferrer les deux gras des jambes. Si aussi le cheval ne refuse, & que la gaule seule & la voix, secourant les talons, fussent suffisantes pour le faire deliberer, il ne faut point que celui qui tient la chambrière, s'en serve. Au contraire il se doit retirer hors du pilier, & laisser faire l'homme qui est dessus luy, afin que le cheval s'accoustume à ne voir plus la chambrière auprès de luy, & à manier autant pour le plaisir que pour la peur, à quoy le Chevalier l'obligera de tout son pouvoir ; puis l'ayant contenté, il le renvoyera, ou le fera attacher entre deux piliers, pour le continuer, comme auparavant, à aller de costé : mais en approchant la gaule, il approchera aussi le talon tout doucement. Et où il feroit refus, il ne donnera pas coup du talon ; mais bien de la gaule, avec la peur de la chambrière, & ainsi le cheval s'accoustumera peu à peu à partir pour les talons, & à se ranger aussi de costé deçà & delà pour iceux.

## MONSIEUR LE GRAND.

SIRE, je voy bien que par cette methode le cheval peut obeyr sans aucun doute. Mais de prendre une cadence bonne terre à terre, il s'en pourroit trouver quelques-uns qui d'eux mesmes, sans autre artifice, ne s'y mettroient pas : c'est pourquoy il est tres à propos que Monsieur de Pluvinel die à vostre Majesté ce qu'il faudroit faire à tels chevaux, pour les obliger de prendre une bonne cadence terre à terre.

P L U V I N E L.

SIRE, Il est tres-vray ce que Monsieur le Grand vient de dire, qu'il y a des chevaux encor qu'ils obeïssent à la main & aux talons, s'y laissant conduire au pas, au trot, au galop, & à toute bride : neantmoins ils ne peuvent prendre la cadence terre à terre : & ce qui les empesche (j'entens les obeïssans) car pour ceux qui se deffendent de malice, il faut les vaincre par la patience industrieuse, & par la resolution judicieuse, afin de les faire obeyr : & où estans obeïssans, ils ne s'accommoderoient à aucune cadence. Il faut qu'ils soient sans force, sans legereté, ou naturellement des-unis : car si le cheval est leger & uny, infailliblement les aydes cy-dessus dites, le feront presenter à ce qu'on desire : mais si le cheval est leger & des-uny, il fera besoin que le Chevalier ayant finy sa leçon, le face attacher entre les deux piliers. Et apres l'avoir fait aller de costé deçà & delà, qu'il descende, puis un peu apres qu'il luy frappe doucement la poictrine avec la houffine en aidant de la langue, pour luy apprendre à faire des courbettes : à quoy si il ne respond, & qu'il n'obeïsse, comme il s'en trouve de si coleres ou si stupides, que la moindre nouveauté les trouble de telle sorte, qu'ils n'entendent point ce qu'on leur demande, ou l'entendant ne le veulent faire. A quoy le discret Chevalier prendra garde de prés : car si le cheval entend & comprend ce qu'il luy demande, le refusant, il le faut chastier de son refus : si aussi il ne l'entend, & que son refus procede de manque d'intelligence produite par la colere, ou par la stupidité, faisant difficulté de se lever haut de terre, & plier les jambes de devant, (qui est une des bonnes graces du cheval quand il manie à courbettes, ou à un air plus haut) ou qu'il se fist trop attendre à lever les deux pieds de terre, il le faut frapper sur une jambe de derriere,

*Figure  
re 9.*

riere, ou sur toutes les deux avec la mesme houffine, pour le faire ruer : & s'il est tant soit peu sensible, il s'apper-<sup>Figure 10.</sup>cevra qu'il luy faut lever les jambes, voire la croupe, en voyant approcher la houffine : De sorte qu'il ne refusera plus à lever le devant, qui est ce que premierement est demandé : & si tous ces moyens manquoient, & que le cheval fust tellement attaché à terre qu'il ne se voulust lever, il faut faire tenir un gros baston haut de terre, environ d'un pied & demy : & tenant une des cordes du caveffon, faire fauter le cheval par dessus, lequel approchant du baston, celuy qui sera sur luy ay-<sup>Figure 11.</sup>dera de la langue & de la houffine sur l'une ou l'autre de ses espaulles : & par cette voye le cheval apprendra asseurement à bien faire une courbette, si le Chevalier est soigneux de l'ayder & de le caresser à propos à toutes les fois qu'il obeyt ; voire mesmes quand il fait semblant : car les chevaux ne nous peuvent entendre ny obeyr que par la diligence des caresses de la langue, de la main, ou en leur donnant quelque friandise, d'herbe, de pain, de sucre, ou autres choses, quand ils font ce qu'on desire, ou partie: Mais aussi quand ils font mal, il faut estre diligent de les chastier de la voix, de la houffine, de l'esperon, ou de la chambriere un coup ou deux pour le plus ; c'est à sçavoir de l'un ou de l'autre, & non pas de tous ensemble pour une mesme faute : car s'il est possible, il faut estre avare des coups, & prodigue des caresses, à fin, comme j'ay desja dit, & rediray tousiours, d'obliger le cheval à obeyr, & à manier plustost pour le plaisir que pour le mal.

## L E R O Y.

A voir la maniere que vous tenez pour lever le devant aux chevaux, à fin de leur apprendre à bien faire une courbette, il faut que l'homme qui l'entreprendra, re-  
garde

garde de près à ce qu'il fait, pour éviter aux extremes coleres qui peuvent prendre aux chevaux ainsi attachez, & au peril de l'homme qui seroit dessus, & choisir le plus propre de tous les moyens que vous venez de dire, selon la cognoissance qu'il aura du cheval, pour luy faire faire seulement une bonne courbette.

## P L U V I N E L.

SIRE, Vostre Majesté pourroit peut-estre croire que ce seroit fort peu de chose au cheval, que de sçavoir une bonne courbette : mais je la puis asseurer que celuy qui la fait bonne, est fort avancé : car s'il en fait bien une bonne, certainement il en fera bien trois, desquelles estant asseuré, il en fera infailliblement, tant que son haleine luy pourra fournir, en le travaillant avec discretion & sans le mettre en colere : & pour donner à connoistre à vostre Majesté, quelle est la bonne courbette, c'est quand le cheval la fait librement avec l'ayde seule de la langue, à toutes les fois qu'il plaist au Chevalier de luy demander, en accompagnant bien ensemble le devant & le derriere : Et pour ce que j'ay donné divers moyens pour faire lever le cheval, c'est au prudent & judicieux Chevalier de s'en servir selon ce qu'il jugera à propos. Car c'est à luy à considerer, que si un cheval se deffend de se lever par trop devant, jusques à se mettre en peril de se renverser, & sans vouloir aller en avant, que ce seroit une imprudence à luy, de luy continuer la chose de laquelle il se deffend. Au contraire, au cheval qui prend cette deffence, il le faut fort deliberer & determiner à l'entour du pilier, pour là luy faire perdre & employer sa force à prendre une meilleure cadence : Si le cheval estoit ramingué ou retif, il n'est pas à propos de le lever, si ce n'est qu'il fust fort attaché à terre ; auquel cas encor ne le faudroit il pas lever pour le rendre plus leger, que

que premierement il ne fut obeyffant à aller en avant, & obeyr aux leçons precedentes. Le Chevalier sage & advisé confiderera donc toutes ces choses, & fera la guerre à l'œil; car il y a mille rencontres diverses qui se treuvent en travaillant, qu'on ne peut dire que lors que l'occasion s'en presente; estant tres-necessaire qu'avec le long usage & la pratique de cette science, le jugement agisse puissamment, autrement il y auroit du peril de gaster bien souvent des chevaux, & faire courre fortune aux hommes de se faire mal: car mon but n'estant autre par ma methode, que d'espargner les jambes & les reins du cheval, & d'abreger le temps: Je m'attache principalement à exercer son esprit & sa memoire, de telle sorte, que pour bien reüssir à ce que je desire: tout ainsi que c'est l'esprit du cheval que je travaille le plus, il faut aussi que l'esprit du Chevalier soit en perpetuel travail pour épier toutes sortes d'occasions, afin de parvenir à ce qu'il desire, sans laisser passer aucun mouvement qu'il n'observe, ny aucun temps qu'il ne prenne.

L E R O Y.

Je voy bien que l'homme a grand besoin de pratiquer, pour estre sçavant en cette science. C'est pourquoy je suis bien aise en vous entendant parler, de voir, comme j'ay fait jusqu'à cette heure, la preuve de ce que vous me dites. Enseignez-moy donc, ce que vous desirez de vostre cheval, apres qu'il sçait faire jusques à trois ou quatre bonnes courbettes.

P L U V I N E L.

S I R E, Quand le cheval obeyt franchement aux leçons precedentes, & qu'il sçait faire trois ou quatre bonnes courbettes, & qu'il les fait franchement entre les deux piliers, sans s'appuyer sur les cordes du cave-  
L son,

fon , je fais un peu allonger les cordes , & continuë la mesme leçon par quatre ou cinq jours , afin que le cheval prenne bon appuy dans la main. Et lors que je cognois qu'en maniant , il s'appuye sur les refnes , & non sur le caveffon , je le fais cheminer de costé , deçà & delà , des hanches seulement , en approchant les talons tantost l'un, tantost l'autre , de pas , puis la mesme chose à courbettes deux ou trois de chasque costé , selon la discretion du Chevalier , l'arrestant à chasque fois avec force careffes , pour luy apprendre à manier de costé pour les talons, s'appuyant dans la main , le secourant de la houffine , où il ne se leveroit assez devant ou derriere.

## L E R O Y.

Mais pratiquant toutes les leçons susdites , si le cheval vigoureux se deffendoit de sa force , que seroit-il besoing de faire ?

## P L U V I N E L.

Si le cheval vigoureux , ou quelqu'autre cheval que ce soit, se deffend contre les leçons susdites , il faut considerer sa deffence : car s'il va en avant, & que seulement il se deffende ( s'il est leger & vigoureux ) de son esquine , en faisant des fauts au lieu de courbettes , pourveu que le cheval aille bien deliberé à toute bride , quand il plaist au Chevalier , & qu'il ne se serve de cette deffence que lors qu'on le veut lever , il ne la faut pas seulement souffrir , mais faut entretenir le cheval à la cadence qu'il prendra luy-mesme, soit capreoles, balotades , ou groupades ; d'autant que c'est une chose tres-certaine , que les airs sont donnez au cheval de nature ; & qu'il faut , s'il est possible , l'obliger à faire demonstration de celuy qui luy est le plus facile , & auquel il a plus d'inclination : car sans doute c'est celuy auquel il aura meilleure grace  
en

en maniant : partant le prudent & judicieux Chevalier doit prendre garde, comme je viens de dire, de ne battre pas son cheval quand il prend quelque cadence, soit de bonne volonté, ou par deffence, encor que ce ne fut pas celle qu'il desire; d'autant que s'il se deffend des fauts, il le faut faire sauter, & luy entretenir : car pourveu qu'il prenne une cadence, & qu'il obeyffe, il suffit; estant tres-certain, que si le cheval n'a assez de force pour continuer à capreoles, ballotades ou groupades, il se rabaiffera tres-aisement de luy mesmes à courbettes, ou terre à terre : & qui feroit autrement, tel cheval vigoureux & plein de feu, pourroit faire mille desordres, qui en retardant ce qu'on desire, apporteroit mille accidents fascheux tant à l'homme qu'à luy.

## L E R O Y.

Je conçois bien ce que vous me venez de dire; mais revenons au cheval obeyffant aux leçons susdites, & entre les deux piliers, faisant quatre ou cinq courbettes en une place, & autant de chascun costé, s'appuyant en la main. Quand il en est à ce point, voyons ce que vous desirez de luy: car il semble, à voir l'ordre de ce que vous dites, que vous commencez, continuez, & achevez de dresser vostre cheval à l'entour du pilier, & entre les deux piliers.

## P L U V I N E L.

Vostre Majesté a tres-bien jugé, pource que je me trouve tres-bien de ces deux moyens, en ce que j'en tire tout ce qui est propre à reduire les chevaux à ce que je desire, sans tourmenter le corps, les jambes, ny les pieds, mais seulement leur esprit, d'autant qu'autour du pilier le cheval se met franchement sur les hanches, se delibere, se refoud, tourne furieusement, & rondement, pourveu  
qu'il

qu'il soit vigoureux entre les deux piliers, il obeyt aux talons plus promptement. Il s'unit & prend plustost le bon appuy de la main à courbettes : ausquels lieux si le cheval y va volontairement, s'appuyant doucement sur les resnes, & non sur le caveffon, il ira encor mieux hors de là en liberté. Et pour autant que toutes les justesses dependent de celle de ferme à ferme, estant en une place, je continuë volontiers, & conclus ordinairement la leçon du cheval entre les deux piliers, y trouvant là ce qui m'est necessaire : & vous diray (SIRE) que la plus excellente leçon que j'ay trouvée pour affermir promptement la teste du cheval, luy faire prendre bon appuy à la main de la bride, & luy gagner l'haleine sur les courbettes, j'entends quand il ne s'appuye, ny ne tire point sur le caveffon ; c'est de l'attacher entre les deux piliers avec les longes d'un filet, qu'il aura dans la bouche au lieu de bride, & là le faire manier sans selle ; car il se chastie soy-mesme, s'il branfle la teste, ou qu'il s'appuye trop, ou pas assez ; tellement qu'il est contraint de manier sur les hanches, & prendre le bon appuy, de crainte qu'il a d'estre frappé de la chambriere, qu'on luy montre toute preste derriere, & l'en frappe on quand il en est besoin, toutes-fois avec discretion. Lors donc que je voy le cheval bien obeyffant à ce que dessus, afin de luy donner plus de pratique sur les voltes, je le fais remettre autour du mesme pilier, comme dessus, avec une longe attachée au banquet du mors, comme une fausse resne, & là je le fais manier, en le faisant lever devant, & chasser fort en avant, qui est moitié terre-à-terre & moitié à courbettes, qui sert grandement à le resoudre & deliberer, pour bien embrasser la volte, n'y ayant rien de plus agreable à voir au cheval, que la diligence & la resolution en maniant, ny plus desagreable que la lenteur & la mollesse.

Figure  
re 12.

L E R O Y.

Il semble que cy-devant vous avez fait ce qui vous a esté possible, pour obliger le cheval à se lever haut devant, pour bien faire des courbettes, m'ayant fait cognoistre que les plus hautes sont les plus belles : & à present vous le faites lever demy à courbettes, & demy terre à terre : ne craignez vous point que cela le divertisse de se lever haut devant, & le fasse rabaisser ?

P L U V I N E L.

S I R E, la pratique que j'ay du contraire, m'oblige d'asseurer vostre Majesté, que tant s'en faut que cette cadence de demy à courbettes, & demy terre à terre, rabaisse le cheval & l'appesantisse ; mais plustost en usant bien à propos de cette leçon, elle le releve & l'allegérit d'avantage, en ce qu'elle le refoud, l'affermir sur les hanches, & l'assure dans sa cadence : luy faisant recevoir franchement les aydes de la main, des talons & de la houffine : lesquelles choses rendent le cheval plus agile à tout ce qu'on desire de luy, & par consequent luy en facilite les moyens.

L E R O Y.

J'approuve vos raisons, & croy que les effects en reüssissent tels que vous me les dites, c'est pourquoy voyons ce que vous faites apres.

P L U V I N E L.

S I R E, Vostre Majesté remarquera, s'il luy plaist, que je luy ay dit cette leçon, demy à courbettes & demy terre à terre, estre tres-necessaire en s'en servant au besoin ; c'est à dire, quand on verra un cheval manquer de resolution, s'entretenant sur ses courbettes, non

M

assuré

Figure  
10 13.  
 affeuré de sa cadence, incertain de son appuy & des aydes : mais si le cheval est assez resolu par sa vigueur, & qu'il ne soit besoin de s'en servir, il faudra passer outre; encor que je n'ay jamais trouvé de chevaux ausquels ceste leçon fust dommageable, tellement que je m'en fers volontiers. Puis quand je les y voy fort obeïssans, pour peu qu'on soustienne la main d'avantage au cheval, il maniera à courbettes ou à capreoles, si c'est son air, en l'aydant ou plus ou moins, comme j'ay dit; & selon la discretion du Chevalier qui fera dessus, il apprendra à faire de bonnes voltes, ausquelles je continuë à entretenir le cheval à l'entour du pilier, tant que je le voye fort affeuré à cette cadence, & à l'obeïssance entiere de la main, souffrant peu à peu l'ayde des talons.

L E R O Y.

Qu'appellez-vous souffrir l'ayde des talons ?

P L U V I N E L.

S I R E, Le cheval souffre les talons quand en les approchant, il les fuit, & se renga deça & delà pour l'un & pour l'autre, quand en les pressant contre son ventre, il part vigoureusement de la main. Et lors qu'il fait quelque chose contre la volonté de celuy qui est dessus, & qu'il le chastie d'un ou de deux coups des deux esperons, ou d'un seul, qu'il endure tant ce chastiment que les autres aydes, sans se mettre en colere.

L E R O Y.

J'entends bien à cette heure, ce que c'est au cheval de souffrir les talons : mais l'importance est des moyens qu'il faut tenir pour luy faire endurer, lesquels je feray bien aise que vous me faciez entendre.

P L U.

## P L U V I N E L.

SIRE, il y a plusieurs chevaux, & grande quantité, qui les endurent trop, & qui s'en soucient fort peu: pour ceux-là il faut plustost des moyens pour les accoustumer à y estre plus sensibles : C'est pourquoy je ne m'amuseray pour cette heure à parler d'eux, seulement je declareray à vostre Majesté, ce qu'elle desire, qui est que rencontrant un cheval fort sensible aux talons pour commencer à les luy faire souffrir, estant bien assurez dans sa cadence à courbettes ; je fais tousjours, ou le plus souvent selon le besoin, commencer sa leçon au pilier seul, & là le faisant aller sur les voltes de son air, lors qu'il est en train, je tâche tout doucement à le pincer le plus delicatement que je puis d'un talon ou de l'autre, selon le besoin : ou de tous les deux ensemble, un temps ou deux seulement. S'il le souffre, luy faire cegnoistre avec caresses que c'est ce qu'on desire. S'il ne le souffre, arrester l'ayde & achever la volte, pour le remettre dans sa cadence : estant une maxime qu'il ne faut jamais arrester son cheval, s'il est possible, sur une mauvaise cadence. Car le commencement & la fin c'est à quoy il faut prendre garde pour le bien faire. Considerant donc le cheval faisant difficulté d'endurer d'estre doucement pincé, je l'attache entre les deux piliers les cordes un peu courtes, & en le levant, je le fais pincer tout doucement. Et si il se detracque de sa mesure, je le redresse derriere sur la croupe avec la houffine, & en luy aydant, je fais en sorte que celui qui est dessus continuë à le pincer, afin qu'il remarque qu'il faut respondre à l'ayde du talon, comme à celui de la houffine. Et si le Chevalier qui est dessus, & celui qui aydera le cheval de la houffine, sur la croupe s'entendent, ils auront bientost accoustumé le cheval à prendre l'ayde des talons, & à y obeyr comme à celle de la houffine.

*Figure  
re 14.*

*Recor-  
rés à  
la Fi-  
gure 8.*

LE ROY.

Mais en cas que le cheval fust si impatient, ou si sensible, qu'il ne voulust endurer les talons en la forme que vous dites, & qu'il se mist en colere de telle sorte, qu'en le voulant contraindre, il entraist en quelque desespoir, seroit-il besoin de s'opiniastrer à les luy faire souffrir, puis que sans cela il me semble qu'il peut manier; & que mesmes vous dites qu'il ne faut point battre les chevaux; au contraire qu'il faut qu'ils aillent sans qu'on cognoisse que le Chevalier face aucune action de force ny de contrainte; mais la creance que j'ay qu'il est necessaire, puis que vous le faictes, m'oblige de vous en demander la raison, & le moyen que vous tenez, pour obliger ceux de l'humeur que je vous viens de dire, à endurer librement cette aide: neantmoins je seray bien aise que vous me declariez premierement ce que vous nommez pincer.

P L U V I N E L.

SIRE, Pincer son cheval lors qu'il manie à courbettes, ou à quelqu'autre air plus relevé, est presser tout doucement les deux esperons, ou un d'iceux contre son ventre, non de coup, mais en ferrant delicatement, ou plus fort, selon le besoin, à tous les temps, ou lors que la necessité le requerra; afin que par l'accoustumance de cette aide, il se releve derriere, ou peu, ou beaucoup, selon la fermeté, de laquelle le Chevalier avivera cette aide, qui est veritablement tout le subtil de la plus parfaite science, & pour le Chevalier, & pour le cheval, que j'ay nommée la delicateffe principale de toutes les aides, dont l'intelligence est la plus necessaire à l'homme & au cheval; & sans laquelle il est impossible au Chevalier de faire bien manier son cheval de bonne grace, & en la sorte que vostre Majesté sçait que je desire, & que

que je pratique en mon escole. D'autant que le cheval n'entendant, ne cognoissant, & ne souffrant les aides des talons, s'il a besoin d'estre relevé, animé, ou chastié, il n'y aura nul moyen de le faire: car le coup d'esperon est pour le chastiment, & les jambes & la fermeté des nerfs pour les aides: Mais où il ne respondroit assez vigoureusement aux aides de la jambe, il faudroit en demeurer là, si le cheval ne souffroit le milieu d'entre le coup d'esperon & l'aide de la jambe, qui est le pincer, que je viens de dire, que fort peu de gens pratiquent, (volontiers par faute de sçavoir plustost que de bonne volonté) non plus que celle de la cuisse, qui est la seule pour laquelle je veux que les chevaux dressez de ma main manient, & laquelle je diray à V. M. en particulier avec autres choses pour la bienséance, & pour la politesse, afin que V. M. face manier son cheval de meilleure grace que les autres. Voilà donc, S I R E, ce que je nomme pincer, & les raisons pourquoy il est necessaire que le cheval le cognoisse, l'entende, & le souffre. Mais pour contenter vostre Majesté en ce qu'elle desire sçavoir, comme quoy j'oblige celuy qui est trop sensible, impatient & colere, d'endurer cette aide: c'est que je fais attacher le cheval de pareille humeur entre les deux piliers les cordes courtes, apres avoir commencé sa leçon autour du pilier seul, pour tousjours l'entretenir dans sa bonne cadence, puis estant attaché, je lie deux balles de quoy on jouë à la paume, aux deux mollettes des esperons de celuy qui est dessus, avec lesquels esperons ainsi couverts, j'oblige le cheval à aller du costé, deçà & delà, tout dou-

Recon-  
rez à  
la Fi-  
gure 8.

cement, luy faisant sentir ces balles contre le ventre, pour luy donner à cognoistre que le mal n'est pas grand: puis estant accoustumé d'aller de costé, de pas, il le faut tenir droit en une place, & approcher de fois à autre les deux talons ensemble, afin qu'il les sente tous

N

deux

deux à la fois. Comme il est accoustumé de les souffrir en cette forte, sans manier, de peur qu'il ne perde sa cadence en faisant desordre : une autre fois je commence la leçon entre deux piliers, & apres qu'il a senty les talons sans manier, lors qu'il manie je les y approche tout doucement à tous les temps : Et par cette voye infailliblement le cheval souffrira les esperons armez de ces balles. Vostre Majesté remarquera, s'il luy plaist, qu'au lieu de balles je me pourrois faire oster les esperons, d'autant que le talon agiroit contre le ventre du cheval comme les balles. Mais je le fais pour une raison, qui est que n'ayant point d'esperons, le talon ne peut toucher au ventre du cheval, sans que le gras de la jambe ne le presse par trop, & qu'elle ne soit en autre posture que lors qu'il y a un esperon. Quand le cheval les souffre ainsi couverts de balles sans se mettre en colere, je prens des esperons qui ne piquent point, & continuë les memes leçons : puis y estant accoustumé, je reprens les ordinaires, & m'en sers delicatement, ou plus fort selon le besoin ; & ainsi sans nulle doubte, toute forte de chevaux, quelques impatiens, coleres, & sensibles qu'ils soient, en practiquant cette methode avec industrie & jugement, endureront tres-librement les aides, & souffriront les chastimens à propos : Estant telle souffrance si necessaire au cheval de guerre principalement, que celuy qui n'endure la main & les talons sans se mettre en colere & en desordre, est non seulement incapable de servir son maistre aux bonnes occasions ; mais propre à luy faire courre fortune de la vie, en ce qu'il est tres-certain qu'un homme au combat n'a pas la justesse de la main, & des talons au milieu du hazard comme sur la carriere : car souvent voulant éviter le peril qu'il void pres de luy, donnant des esperons à son cheval pour l'en sortir, redoublant souvent, & de la main plus rudement  
que

que l'ordinaire, pour le tourner ou çà ou là : si le cheval ne souffre, & qu'au lieu d'obeyr à l'intention de celuy qui est dessus, il fasse desordre & se mette en colere, il n'y a que tenir que sa vie ne soit en danger extreme : ce qui montre visiblement le besoin que les chevaux ont de souffrir la main & les talons.

L E R O Y.

Vos raisons tombent facilement sous mon sens, & voy comme peu à peu vous-vous faictes distinctement entendre au cheval: c'est pourquoy je prendray plaisir que vous poursuiviez vostre discours, & que vous me faciez entendre ce que vous faites au cheval reduit au point que vous venez de dire ?

P L U V I N E L.

SIRE, quand j'ay reduit le cheval jusques où vostre Majesté a veu, je commence tousiours sa leçon autour du pilier, sur les voltes, pour l'entretenir d'avantage dans l'obeyffance de la main, pour s'y laisser conduire, & soustenir dans sa bonne cadence, & dans la souffrance des aides des talons. Puis l'ayant attaché entre les deux piliers les cordes un peu plus longues, je commence tout doucement à le faire aller de costé, de pas, deçà, & delà, & reprendre d'un talon & de l'autre sans s'arrester : puis comme le cheval cognoist cette reprise de pas, je mets peine & l'oblige si je puis, de reprendre en maniant de son air, ce qu'il fera en fort peu de jours, estant desja accoustumé à manier, deçà & delà, en s'arrestant de chasque costé.

L E R O Y.

Pourquoy voulez-vous que vostre cheval sçache manier de costé, & qu'il repreigne deçà & delà pour un talon & pour l'autre ?

P L U-

P L U V I N E L.

Pour ce (SIRE) que le cheval qui ne sçait manier de costé, ne peut faire bonnes voltes que par hazard : mais le sçachant, si en allant sur les voltes, il s'eslargist trop l'esperon de dehors, le referrera : & s'il se ferre trop l'esperon de dednas, le fera eslargir. De mesme si en maniant par le droict, il se jettoit d'un costé ou d'autre, l'un ou l'autre esperon le contraindra d'aller droict. Voilà (SIRE) la raison pourquoy je veux que les chevaux sçachent manier de costé. Maintenant je passe outre, & supplie vostre Majesté de regarder ce cheval avec une longe au banquet du mors, comme j'ay dit cy-devant, lequel apres avoir commencé sa leçon de son air à l'entour du pilier pour le divertir, de crainte de l'ennuyer à mesme chose, au lieu de l'attacher entre deux piliers pour le faire aller de costé: Voyez comme il a la teste tournée contre le pilier, & tout proche, & les hanches dehors : comme quoy il chemine de costé, de pas, des espaules & des hanches, & plus estroit des espaules. En apres considerez le maniant à courbettes de la mesme piste, & comme celuy qui est dessus l'aide des deux talons, pour porter les espaules en avant, un peu plus ferme de celuy duquel il le chasse, afin qu'il y obeyffe ; c'est à dire, le soustenir seulement de celuy opposite qu'on le chasse, le pressant fort du gras de la jambe, ou le pinçant de celuy auquel il veut qu'il obeyffe ; laquelle leçon est tres-profitable, & avance le cheval.

L E R O Y.

Quelle avance trouvez-vous que cette leçon face d'avantage qu'entre les deux piliers, puis qu'il n'y faiet qu'aller de costé, deçà ou delà?

P L U-

P L U V I N E L.

S I R E , I'y trouve deux avantages : le premier, que le cheval n'estant attaché des deux costez , il a moins d'apprehension du pilier seul , que des deux , n'y estant pas si sujet : & par consequent , il faut , outre l'appuy qu'il a à la main, qu'il y obeyffe , en se laissant conduire la teste contre le pilier : Secondement , qu'il obeyffe encor aux deux talons ensemble , & plus à celuy duquel on le chasse, se laissant porter en avant un peu de costé: par lesquelles choses vostre Majesté peut cognoistre , que le cheval qui a cette intelligence & cette obeyffance , est presque en estat d'estre nommé sçavant.

L E R O Y.

Il me souvient que vous avez tantost dit , qu'il y avoit des chevaux qui ne souffroient que trop les talons, estans si peu sensibles & courageux , qu'ils ne s'en soucioient en aucune sorte ; & qui avoient plustost besoin de moyens , pour leur apprendre à les craindre & à les fuir qu'à les endurer : c'est pourquoy je seray bien aise que vous me declariez quelle invention il y auroit pour leur donner cette sensibilité.

P L U V I N E L.

S I R E , Il y a des chevaux si stupides, si poltrons, avec si peu de force aux reins , aux pieds , & aux jambes , que tout ce qu'ils peuvent faire , est de cheminer deux lieuës par jour. Tels sont plus propres à la charette qu'au manège , & tellement indignes de se presenter à vostre Majesté , qu'il n'en faut parler devant elle : Mais il y en a d'autres qui ont assez bonne force , beaux pieds & belles jambes , que le peu de courage rend si lasches & insensibles , qu'il faut y apporter bien de l'artifice pour les réveiller : à tels chevaux je voudrois en premier lieu

O

les

les bien traiter : puis estans en bon corps , s'ils ne faisoient mine de se réveiller , je les ferois r'enfermer dans une escurie, où on ne verroit point de lumiere , ny le jour ny la nuit , les y laissant séjourner en cette maniere un mois, ou six sepmaines, sans sortir, leur donnant à manger à leur volonté : si cela les animoit, ce seroit ce que je desirerois, pour éviter à leur faire du mal : car mon humeur est de chercher toutes fortes d'inventions pour m'empescher de tourmenter les chevaux ; tenant pour reigle infaillible , que tout homme qui ne les sçait dresser qu'en leur faisant du mal , & par la force , est parfaictement ignorant. Si donc toutes fortes de voyes douces me manquent, je les mets autour du pilier, & là je les fais réveiller de la chambriere , jusques à ce qu'ils aillent deliberément de peur du coup : puis quand l'homme peut estre dessus en seureté , & qu'ils sont accoustumez d'aller vigoureuusement sans tomber , ( qui est le plus ordinaire hazard qu'il coure sur tels chevaux ; ) je fais sans crainte donner vertement des esperons bien piquans , lesquels au besoin sont secourus de la chambriere , de la houffine , & de la voix de celuy qui est dessus, pour tascher par là de le mettre en apprehension ; & s'il y a moyen, luy faire plus de peur que de mal, pour l'obliger à partir librement pour les talons, & s'y rendre plus sensible par la crainte qu'il en prendra. Que si cette leçon bien pratiquée ne le met en peu de jours en l'estat que le Chevalier desire , il faut croire que l'impuissance seule l'en empesche, auquel cas le mal est sans remede ; puis que l'homme n'est pas obligé à l'impossible.

*Reconn-  
rez à  
la Fi-  
gure 7.*

#### MONSIEUR LE GRAND.

SIRE, vostre Majesté peut cognoistre, ayant entendu Monsieur de Pluvinel , & veu la preuve de son discours , que sa methode est la plus certaine, la plus briefve, la plus profitable , & la moins perilleuse : & par laquelle je puis asseurer V. M. avoir veu reüssir de si bons effects , & si grand

grand nombre, que jamais je n'ay remarqué en quelque lieu où je me suis trouvé, des chevaux si bien allans à toutes fortes d'airs, que ceux qui ont esté dressez en son escole; comme aussi il ne se trouve point d'hommes, ou fort peu, bien placez à cheval, bien resolus, travailler avec science, jugement & patience, que ceux qui en ont appris le moyen de luy: osant asseurer vostre Majesté, qu'il a plus dressé d'hommes & de chevaux en dix années de temps, que jamais il ne s'en est veu en vostre Royaume. Et pour preuve de mon dire, c'est que toutes les bonnes escoles qui sont en France, sont tenuës par ses escoliers. Et que toute vostre Noblesse, qui avoit accoustumé d'aller chercher cette science aux pays estranges, se contente de se rendre sçavans en leur patrie, au lieu que la plus-part retournoient ignorans, sans avoir rapporté aucune satisfaction de leur voyage, que celle d'avoir veu un autre pays que le leur. C'est pourquoy (S I R E) je louë Dieu, de quoy Monsieur de Pluvinel s'est trouvé durant le Regne de vostre Majesté, afin qu'en acquerant l'honneur de l'instruire, il se repute heureux d'avoir rencontré un sujet si digne pour faire admirer sa science, esperant en fort peu de temps voir reüssir son labeur; de sorte que V. M. se pourra dire estre le plus excellent en cet exercice qui soit en son Royaume, & sans grande peine, veu l'inclination naturelle qu'elle a à tout ce qu'elle desire entreprendre.

## P L U V I N E L.

S I R E, j'ay grande occasion de louer Dieu, de m'avoir donné le moyen d'acquerir le peu de vertu, qui oblige Monsieur le Grand à vous parler de moy en ces termes: mais je luy doÿ bien rendre graces davantage, de ce qu'il m'a rendu si heureux, que deux grands Roys ayans eu agreable mon service, j'ay encor l'honneur d'enseigner à V. M. le plus parfaict de tous les exercices du corps, & le plus necessaire à un grand Monarque. Jusques

ques icy, SIRE, j'ay esté bien aise de luy monstrier par effect de quelle sorte je pratique la methode que je tiens pour rendre les chevaux obeyffans, & prests d'arriver aux plus grandes justesses, ayant voulu monstrier à vostre Majesté, que ces choses se pouvoient faire facilement avec l'usage des piliers; & donner à cognoistre par raison, que ce n'est pas sans cause si j'ay quitté toutes les autres inventions, pour me tenir à celle-cy: Car, comme j'ay dit cy-devant, il me faudroit accuser d'imprudence, si j'avois abandonné la sorte dont j'avois accoustumé de travailler, pour en prendre une autre, si je n'avois tiré de tres-grandes preuves du bien qui en reüssit; & si je n'estois tres-certain que toutes sortes de chevaux, & de toutes natures, se peuvent dresser par ces deux voyes, l'une autour du pilier, & l'autre entre les deux piliers, à toutes sortes d'airs, tant pour la guerre, que pour les triumphes, & tournois: les uns neantmoins plustost que les autres; car les bons, qui se trouveront naturellement avec de la force & de la legereté, sont plus promptement resolus en leur maneige, & manient mieux & plus long-temps, que ceux qui manquent de telles parties, & se mettent plus facilement dans la main & dans les talons. Que si par hazard quelques uns ignorans, qui m'ont veu travailler, ayans creu pouvoir faire le semblable, & qu'en y essayant ils ayent gasté leurs chevaux, ou n'ayent pas reüssi à ce qu'ils desirent, j'en suis bien marry: & les conseillerois plustost d'abandonner cette pratique (puis qu'ils y reüssissent si mal) que de blasmer ce qu'ils ne sçavent pas. Mais, SIRE, c'est dequoy je me soucie fort peu: car n'ayant entrepris de contenter que vostre Majesté, ceux que j'honore & à qui je dois du respect, mes amis particuliers, & toutes sortes de gens vertueux qui auront desir d'apprendre; je laisse volontiers les autres travailler à leur fantasie, & ne desire de blasmer personne, n'estant pas mon humeur, me contentant seulement de sçavoir discerner le vray d'avec le faux,

&

& de connoistre la voye la meilleure pour parvenir à mon dessein. Or, S I R E, je suis d'avis que vostre Majesté, pour ne s'ennuyer pas de mon discours, & pour se divertir, qu'elle commence à monter à cheval.

## L E R O Y.

Non, Monsieur de Pluvinel, je seray auparavant bien plus aise d'entendre, comme quoy vous achevez le cheval qui en est au poinct où nous l'avons laissé, & de quelle forte vous faites pour l'adjuster parfaitement.

## P L U V I N E L.

S I R E, vostre Majesté ne laissera pas de contenter sa curiosité, & en travaillant elle-mesme, elle apprendra quelque chose: puis apres en se reposant, je continueray mon discours, & luy feray voir l'effect des paroles que je luy diray, sous quelques bons hommes capables d'adjuster un cheval devant moy, & le plus souvent sous moy mesme. Partant (S I R E,) vostre Majesté trouvera bon (s'il luy plaist) de suivre mon conseil, afin d'obliger toutes ces personnes de qualité, que voilà devant elle, qui desirent, il y a si long-temps, de la voir en cet estat, qui leur donne esperance que bien-tost elle se portera à la teste de ses armées: donnant un si bon exemple de sa vertu, qu'elle obligera par là toute sa Noblesse, en l'imitant de le suivre, & de se rendre dignes de la bien & dignement servir.

## M O N S I E U R L E G R A N D.

S I R E, Monsieur de Pluvinel a raison de vous donner cet avis, pour ce qu'outre que V. M. se desennuyera, en s'exerçant elle apprendra quelque chose, & donnera un contentement extrême à tout ce qui est icy.

*Figure  
re der-  
niere  
de cet-  
te 1.  
partie,  
c'est la  
Selle.*

*Fin de la premiere Partie.*